

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation  <p style="text-align: center;">24/03/2026</p>	Le premier avril deux mille vingt-six à vingt heures trente,
Date d'affichage  <p style="text-align: center;">01/04/2026</p>	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.
Nombre de conseillers :  En exercice.....23  Présents.....21  Votants.....23	<p>           Etaient présents(es) : Pascale PALARD, Alain MOMON, Vanessa GANDON, Daniel DESSOGNE, Michel DOYEN, Valérie BOCQUEL, Mickael GUYONNET, Régine BRIOIS-BRAUN, Benjamin HOLOFFE, Marc JEGOU, Geneviève DARGNAT, Caroline CESNEUT, Tom MAHÉ, Patrice SAINTON, Brigitte GOUYON, Eric SAINT-SEBASTIEN, Laetitia GÛSTEL, Baptiste TOINOT, Tiffany MINO, Hermann TYNDAL et Josiane PACHOLSKI formant la majorité des membres en exercice.         </p> <p> <b>Absents excusés avec procuration :</b>            Gwenaëlle ALBERTELLI pouvoir à Vanessa GANDON            Elisabeth FRONTIN pouvoir à Eric SAINT SEBASTIEN         </p> <p> <b>Absent(s) :</b> </p>
Réf : 2026-020  <b>Objet :</b> <p style="text-align: center;"><b>Règlement intérieur du Conseil municipal</b></p> <p>           Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 01/04/2026 et qu'elle a été rendue exécutoire le 01/04/2026         </p> <p style="text-align: center;">           Le Maire,             A. MOMON         </p>	Secrétaire de séance : Tiffany MINO

Réf : 2026-020- Règlement intérieur du Conseil municipal

Entendu Alain MOMON, Maire,

- DONNER lecture du projet du règlement intérieur du Conseil municipal,
- PROPOSER d'approuver ce règlement, annexé à la présente délibération

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le règlement intérieur annexé à la délibération

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 01/04/2026

Le Maire, Alain MOMON

Secrétaire de séance : Tiffany MINO

